



Groupe d'experts Statistiques de la Criminalité Mandat

Le groupe d'experts « Statistique de la Criminalité » a pour but de conseiller la section Criminalité et droit pénal pour ses domaines que sont celui de la Police, de la Justice et de la Privation de liberté, ainsi que de l'exécution des sanctions sur les questions ayant trait à ces domaines spécialisés. De plus, le groupe est également en mesure de formuler des propositions et de rendre des avis.

Plus précisément et bien que consultatif, le groupe conseille et soutient l'OFS dans sa définition de conceptions d'enquêtes et d'analyses statistiques, fixe les priorités selon les besoins et évalue l'opportunité de publications en cours ou à venir, dans le cadre des ressources à disposition, ainsi que la planification officielle de l'OFS, selon le programme pluriannuel de la Statistique fédérale 2020 – 2023, ce qui comprend également le « portfolio » officiel de la section criminalité et droit pénal.

Le groupe d'experts, composé de représentants des offices et des tribunaux fédéraux, d'instances de coordination intercantonale et d'autorités des polices cantonales, des autorités d'exécution des peines, soit de représentants d'instances policières, judiciaires et pénitentiaires, ainsi que des milieux universitaires et de la recherche, se réunit au moins 1 fois par année.

Neuchâtel, le 14.07.2022